



A Clamart, le 25/03/2014

AAPE : president@aapeclamart.org
FCPE : [fcpeclamart@free.fr](mailto:fcpeclamart.free.fr)
PEEP : peepclamart@gmail.com

A l'attention de :

- Madame l'IA IPR d'allemand
- Madame la Principal du collège
- Monsieur le Principal adjoint
- Madame l'inspectrice du 1^{er} degré
- Madame la conseillère départementale langue 1^{er} degré
- Madame la conseillère pédagogique du 1^{er} degré
- Mesdames, Messieurs les directrices et directeurs des écoles : Jules Ferry, Moulin de Pierres, Les Rochers, la Mairie, Jean Monnet

Objet : option bilangue

Mesdames, Messieurs,

Nous vous interpellons suite à la réunion du 14 janvier 2014 concernant le nouveau dispositif d'accès à l'option bilangue prévue pour la rentrée prochaine et aux précisions données lors des réunions d'informations d'entrée au collège des écoles élémentaires.

Ce nouveau dispositif prévoit de réserver :

- l'option bilangue allemand aux élèves ayant suivi cet enseignement en élémentaire,
- l'option bilangue espagnol aux écoles ne proposant pas d'enseignement allemand en élémentaire,

Ce qui revient à fermer l'accès :

- à l'option bilangue allemand aux écoles Mairie, Moulin de Pierres
- à l'option bilangue espagnol aux écoles Jules Ferry, Jean Monnet, Rochers

Ce nouveau système est contraire aux principes de l'égalité de traitement de nos enfants en ne leur offrant pas la possibilité de présenter un dossier pour ces deux options.

De plus, ce changement en cours d'année pour une application dès la rentrée ne laisse aucune possibilité aux parents d'envisager d'autre choix et touche 3 à 4 classes d'âge (choix de la langue en CE1).

Ce dispositif bilangue, aujourd'hui reconnu et de qualité à Maison Blanche, participe à l'attractivité de ce collège public et doit être préservé et développé.

Nous demandons donc dès à présent la modification des modalités d'accès à ce dispositif en supprimant les restrictions mises en place.

Nous sollicitons un rendez-vous dans les meilleurs délais pour répondre aux inquiétudes des parents qui ont été mis devant un fait accompli à la mi-mars sans concertation.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Présidente AAPE

Camille PERROT

Présidente FCPE

Isabelle BOUHNİK

Président PEEP

Nicolas CAMBRON